

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Jeudi 28 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Juin, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, MM. BERNARDI, COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, MM. SBRAGGIA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. PANTALONI	à	M. COMBARET
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	M. GABRIELLI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
Mme GUERRINI	à	M. LAUDATO
M. MARCANGELI	à	M. SBRAGGIA

**Etaient absents :**

Mme DEBROAS, Mme POLI, Mme PASTINI, MM. RUALT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée : 45  
Nombre de membres en exercice : 45  
Nombre de membres présents : 31  
Quorum : 23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 28 Juin 2012

Délibération N°2012 / 168

**Demande de subvention relative à l'implantation de bornes minutes.**

## Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

De nombreuses artères commerçantes du centre ville d'Ajaccio fortement fréquentées souffrent d'un déficit de stationnement. Compte tenu des emprises limitées, et de la volonté affirmée par la collectivité d'assurer au mieux la maîtrise de l'espace public au bénéfice des piétons, de nouvelles techniques de répartition horaire du stationnement doivent être envisagées.

Ainsi, il est programmé d'étendre le dispositif de bornes de stationnement offrant les fonctionnalités suivantes :

- stationnement gratuit à durée limitée (très courte : environ 20 minutes),
- information des livreurs et des usagers du stationnement
- présentation de messages d'information en plusieurs langues
- remontée d'information au PC Police municipale pour verbalisations des contrevenants
- offre d'un système permettant une couverture WiFi accessible au public sur les zones équipées.

Ces bornes seront implantées aux abords des zones de stationnement payant et le transport des informations sera assuré principalement par lien ADSL ou GPRS entre les différents sites et le central implanté au centre de vidéosurveillance urbain d'Ajaccio.

Le financement de cette opération pourrait s'établir ainsi qu'il suit :

CG2A	CTC	VILLE	TOTAL HT
25 756.50 € HT	29 436.00 € HT	18 397.50 € HT	73 590.00 € HT

Il est proposé au conseil municipal pour le financement de ce programme, de solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Général de Corse du Sud.

Le plan de financement s'établirait ainsi qu'il suit :

Montant de l'opération	73 590.00 € HT
Participation CTC (40 % du montant HT)	29 436.00 € HT
Participation CG2A (35% du montant HT)	25 756.50 € HT
Part communale (calculée sur le montant HT)	18 397.50 € HT

**CONSIDERANT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2012: EN INVESTISSEMENT :**  
En Dépenses : Chapitre 23, Article 2315, Fonction 822. En Recettes : Chapitres 13, Article 1323.

### IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

- D'approuver le présent programme relatif à l'opération bornes minutes 2012.
- D'adopter le plan de financement de l'opération,
- D'autoriser, Monsieur le Maire, à solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Général de la Corse du Sud

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Où l'exposé de M. GABRIELLI, Adjoint Délégué,**  
**et après en avoir délibéré,**

Vu la Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté des Communes,  
Vu la Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 86.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu la Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**APRES AVIS favorable** de la commission municipale compétente en date du 27 Juin 2012,

**APPROUVE**  
**Par 35 VOIX POUR,**  
**4 NON-PARTICIPATIONS (Mme GUERRINI, MM. MARCANGELI,**  
**SBRAGGIA, LAUDATO)**

Le programme **relatif à l'opération bornes minutes 2012, tel qu'exposé ci-dessus.**

**ADOPTE**

Le plan de financement relatif à ce programme établi comme suit :

Montant de l'opération	73 590.00 € HT
Participation CTC (40 % du montant HT)	29 436.00 € HT
Participation CG2A (35% du montant HT)	25 756.50 € HT
Part communale (calculée sur le montant HT)	18 397.50 € HT

**AUTORISE Monsieur le MAIRE**

A solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Général de Corse du Sud.

**DIT**

Que les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme sont prévus au budget de l'exercice 2012 de la Ville d' Ajaccio.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie

.....  
**Fait à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

(Suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE MAIRE,**

*Simon Renucci*  
**Simon RENUCCI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120628-2012\_168-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2012